

---

## PROCES VERBAL DE SEANCE

### CONSEIL MUNICIPAL DU 26 MARS 2024 A 19H00

---

Sont présents : Christian ISOARD, Jean-Paul JOUBERT, Alexis ISOARD, Sandrine ISOARD, Patricia ISOARD

Est excusée : Aude POURROY

#### **1 – Compte rendu du Conseil Municipal du 15 février 2024.**

Adoption du PV du Conseil Municipal du 15 février 2024.

- Hélicoptère pour poser 1 poteau à la Salce.
- Chauffage Eglise : se renseigner pour des radiateurs radians.

#### **2 – Démission Nathalie TRABUC – 2024-017.**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité de ses membres présents, décide de ne pas élire un second adjoint.

#### **3 – Renouvellement des délégués.**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité de ses membres présents, décide de nommer :

- Commission SDE : Alexis ISOARD second titulaire (2024-019) ;
- SMAB : Jean-Paul JOUBERT titulaire (2024-018) ;
- Ambroisie : Sandrine ISOARD titulaire (2024-020) ;
- AGEDI : Sandrine ISOARD titulaire (2024-021) ;
- Automate Alerte : Alexis ISOARD

#### **4 – Adhésions aux associations et cotisations diverses.**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité de ses membres présents, décide :

- De verser une subvention de 250 € aux Jeunes Agriculteurs pour l'achat d'une cloche gravée « Commune d'Auzet » pour le mini salon de l'agriculture qui se déroulera à Manoques les 31 août et 1<sup>er</sup> septembre 2024 (2024-022) ;
- De verser la somme de 50€ à l'association la Croix Rouge (2024-023) ;
- De verser la somme de 150€ à l'association Allianz dans les Alpes ;
- De verser la somme de 50€ à l'association Secours Populaire (2024-027) ;
- De ne pas financer les pompiers de Seyne pour un départ à la retraite.

#### **5 – Appel de Fonds de Solidarité FSL (2024-025).**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité de ses membres présents, décide de verser une participation financière au budget du FSL pour l'année 2024, d'un montant de 0.61€ par habitant.

## **6 – Avenir du cabinet médical de Seyne.**

Un tableau récapitulatif doit être fourni par le Maire de Seyne concernant les charges que chaque commune du canton devrait prendre en charge pour maintenir le cabinet médical. La délibération est reportée.

## **7 – Travaux pont de l'Auche.**

La peinture anti rouille est à refaire (faire des devis), il faut également combler un trou existant. Il y a également quelques petits travaux à effectuer sur le pont du Pied des Auberts (peinture garde-corps).

## **8 – Réunion de la Fontaine de l'Ours.**

Restitution de l'étude sur la fréquentation.

## **9 – Foire de la Lavande.**

La commune d'Auzet ne pourra tenir seule un stand pour la foire de la Lavande prévue du 22 au 24 août 2024. Un mail aux communes du canton a été envoyé afin de pouvoir partager ce stand ainsi que les 500€ demandés pour participer à cette manifestation.

## **10 – Office du tourisme.**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité de ses membres présents, décide de renouveler l'adhésion au site internet de l'Office du Tourisme Blanche-Serre-Ponçon.

## **11 – Modifications tarifs Kota et Gîte du Cubertin.**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité de ses membres présents, décide de fixer le prix de la location du Kota et du Gîte du Cubertin à 50€ par jour, dès que la délibération sera exécutoire, c'est-à-dire à compter du mois d'avril 2024.

## **12 – Acquisition de caveaux.**

Les caveaux en polymères coûtent le double de ceux en bétons.

La mairie envisage d'acheter 2 caveaux de 4 places en polymère (3 240€ HT), 1 caveau d'1 place en polymère pour les familles qui souhaitent en acquérir et 1 caveau dépositaire en béton pour la commune.

## **13 – Plan Communal de Sauvegarde (PCS) – 2024-026.**

L'association « Cyprés » à Vitrolles, peut venir en aide pour établir ce PCS. Le coût de l'adhésion est de 400€ pour 3 ans. L'impression d'un fascicule pour informer les Auzétans de ce qu'il faut faire en cas de catastrophe naturelle peut-être utile.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité de ses membres présents, décide d'adhérer à l'association Cyprés.

## **14 – Four du Forest.**

Une partie du four appartient à la commune, l'autre partie aux nouveaux propriétaires. L'entretien du four est à envisager, la toiture est à refaire. Devis pour travaux demandé à Rémi RINGOT.

## **15 – Gîte de la Gelinotte.**

Les travaux ont été effectués (peintures et auvent).

### **16 – Panneaux ONF.**

Une demande de devis a été faite auprès de Rémi RINGOT pour fixer les panneaux au Fanget.

### **17 – Grimpe dans les arbres.**

Sophie TEISSIER, éducatrice grimpe dans les arbres a contacté la commune afin de demander l'autorisation d'utiliser le domaine public pour proposer des activités de « grimpe dans les arbres ».

### **18 – Kota.**

Le repas au Kota avec les Auzétans est fixé au vendredi 31 mai 2024 à 18h00.

Le repas avec les bénévoles pour la commune est fixé au vendredi 7 juin 2024 à 19h00 au Bar d'Auzet.

### **19 – Inauguration de la salle multiactivités.**

Prévoir de fixer une date en septembre pour l'inauguration de la salle afin d'inviter le Sénateur, le Préfet, le Département, les Maires du Canton, ...

*La séance est levée à 21h30.*



PISOARI